



Conseil municipal



Séance ordinaire du jeudi 12 novembre 2009.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le jeudi 12 novembre 2009 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis THION, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 4 novembre 2009.

Etaients présents : M ; Denis THION – Mme Marilyne BOURDELOIS – M. Denis GIGAULT – M. Patrick VERGINE - M. Michel CHAUMETTE - M. Patrick ARCHENAUULT – Mme Nadia MARTIN – Mme Françoise BIHOUEE – Mme Odile FARGETAS, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame Maryse PAJON a donné procuration à Monsieur Denis THION, Monsieur Alex FRISON.

M. Denis THION déclare la séance ouverte et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum est obtenu.

1. Budget Supplémentaire Eau :

Le Conseil Municipal vote le budget supplémentaire 2009, en section de fonctionnement néant et en section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme 66.800 euros.

2. Budget Supplémentaire Assainissement :

Le Conseil Municipal vote le budget supplémentaire 2009, en section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 1.872 euros et en section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme 1 108 000 euros.

3. Subvention parlementaire – Assainissement :

En réponse à la demande de subvention effectuée auprès de Monsieur Jean-Paul CHARIE, Député du Loiret, Monsieur le Maire fait lecture de courriers du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur, accordant à la Commune, une subvention de 22 000 euros.

4. Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Conseil Général qui l'informe qu'une somme de 203.12 euros sera versée à la Commune au titre de la répartition du fonds départemental de la taxe professionnelle.

5. Devis Gabriel – Place du 14 juillet :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise GABRIEL qui s'élève à 23 886.51 euros TTC relatif à la réfection de la place du 14 juillet. Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier adressé au Président de la CCB. Celui-ci s'engage à prendre en charge le dossier.

6. Projet communal 1 % Paysage et développement de l'autoroute A19 :

Lors de la dernière séance de la CCB du 3 novembre dernier, l'information a été donnée qu'aucun dossier concernant le 2^{ème} appel à projets « 1 % Paysage et développement de l'autoroute A19 » n'a été retenu. Les projets communaux seront réinscrits dans le 3^{ème} appel à projets de 2010.

7. Prochaine réunion :

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 24 novembre 2009 à 18h30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 19h30.

M. Denis THION :	M. Michel CHAUMETTE :
M. Alex FRISON :	M. Patrick ARCHENAUULT :
Mme Maryline BOURDELOIS :	Mme Nadia MARTIN :
M. Denis GIGAULT :	Mme Françoise BIHOUEE :
Mme Maryse PAJON :	Mme Odile FARGETAS :
M. Patrick VERGINE :	